

# 80 proxénètes arrêtés en deux ans

■ La campagne d'éradication de la prostitution sur le territoire bruxellois est un succès, estime la Ville

BRUXELLES ▽ Les chiffres parlent d'eux-mêmes. En deux ans, le nombre de filles de joie présentes sur les trottoirs bruxellois a diminué de

66%. Un chiffre que le bourgmestre de Bruxelles Freddy Thielemans (PS) a qualifié "d'énorme", hier à l'occasion de la présentation du bilan de la campagne de lutte contre la traite des êtres humains sur le territoire de la ville de Bruxelles.

Entamée en 2004 et renforcée en 2005, "cette campagne s'est surtout concrétisée par un travail de terrain incessant", a précisé le maire bruxellois. De fait, les services de police de la zone Bruxelles-Capitale-ixelles ont mené des actions quasi

quotidiennes du côté de la rue des Commerçants les deux derniers mois de l'année passée. Particulièrement victime de la prostitution de rue en partie à cause de la présence de plusieurs hôtels de passe, ce quartier est l'un des plus touchés de la capitale.

Parmi les chiffres cités hier par Freddy Thielemans, notons l'arrestation de 79 proxénètes sur les deux dernières années : 52 en 2004, 27 en 2005. Quant à leur nationalité : "très peu sont originaires de l'Europe de

l'Ouest", précisait laconiquement le bourgmestre bruxellois, arguant son imprécision volontaire par le fait qu'il fallait rester particulièrement vigilant si l'on voulait coincer définitivement ce type d'individu.

Les contrôles renforcés ont encore permis de changer la physionomie de la prostitution sur Bruxelles. L'an passé, les filles originaires de l'Europe de l'Est représentaient 37% des contrôles effectués, contre 59% en 2004. Dans le détail, le trottoir accueillait quasi trois fois moins de Bulgares en 2005 qu'en 2003.

Les travestis équatoriens semblent quant à eux avoir quitté les larges trottoirs du boulevard Albert II, même si leur nombre n'a pas diminué entre 2004 et 2005. Soudan, Sierra Leone, Nigeria, Liberia, Gabon, Côte d'Ivoire, Cameroun et surtout Congo constituent les nationalités des prostituées traînant habituel-

lement dans le quartier Commerçants. Leur nombre est lui aussi en baisse.

Autre population problématique : les Roumaines. Nombre d'entre elles étaient mineures, rendant les contrôles administratifs inopérants. Une opération menée conjointement par les sections judiciaire et mœurs a néanmoins permis de démanteler un réseau de traite des êtres humains fin 2005. Et c'est bien là la raison d'être de l'action de la ville de Bruxelles.

Car au-delà de la prostitution de rue, Freddy Thielemans entend lutter contre cette traite des êtres humains, passant inmanquablement par des réseaux organisés. La réapparition de filles de joie belges ou françaises – a priori moins soumises à un réseau – sur le trottoir bruxellois semble donner du corps à ses actions. **Mathieu Ladevèze**

## 2.500 euros la chambre

■ La ville de Bruxelles attend l'accord de la Région pour mettre en place sa taxe sur les hôtels de passe

BRUXELLES ▽ Freddy Thielemans le martèle suffisamment fort : il veut mettre tous les moyens légaux en sa disposition pour mettre fin à la prostitution de rue et la traite des êtres humains à Bruxelles. Des moyens qu'il juge néanmoins limités. "Il serait temps d'aborder cette problématique en face", estime-t-il, faisant allusion à une législation inadaptée en la matière.

Pour l'heure, le maire bruxellois attend l'aval de l'autorité de tutelle pour enfin lancer sa taxe sur les hôtels de passe votée en novembre 2005. En clair, tout propriétaire d'hôtel de passe devra s'acquitter d'une taxe de 2.500 euros par an par local de rencontre (chambre, appartemen-

ment, salon ou autre pièce). Cette taxe est clairement destinée à éradiquer une grande partie des 14 hôtels de passe répertoriés sur le territoire bruxellois.

D'autres mesures structurelles ont été réalisées dans le quartier le plus touché de Bruxelles. Une zone 30 a notamment été aménagée dans le quartier Béguinage-Canal, tandis que la police a dressé plus de 700 procès verbaux – sur 2.416 contrôles de véhicules en 2005 – pour infraction au code de la route dans les environs directs.

Particulièrement concerné par la question, le comité de quartier Alhambra (quartier rue des Commerçants, Béguinage...) invite la Ville de Bruxelles à aller encore plus loin dans sa démarche en taxant le client d'une prostituée. "Ce n'est pas le fait d'aborder ou d'accompagner une prostituée qui est punissable", explique un communiqué du Comité Alhambra, "mais le fait d'utiliser les services de celle-ci..."

Voilà des chasses au flagrant délit qui s'annoncent épiques...

M. L.

## La Stib se bruxellise...

■ Une centaine de postes à pourvoir. La Stib va cibler les Bruxellois

BRUXELLES ▽ Sur les 6.200 employés de la Société des transports intercommunaux bruxellois, 3.280 sont des Bruxellois. Soit plus de la moitié. Pas mal. La Stib et son ministre de tutelle Pascal Smet (SPA) s'en réjouissent. Mieux. D'ici peu, la Stib va encore embaucher une centaine de personnes dans le cadre de la mise en route du réseau de nuit. Les Bruxellois seront là aussi sensibilisés en primeur.

Dans le détail, la Stib a embauché

706 personnes entre le 1<sup>er</sup> juillet 2004 et le 31 décembre 2005. 67% d'entre eux (475) habitent sur le territoire de la région bruxelloise. Mais encore, parmi les 184 jeunes de moins de 25 ans embauchés sur cette même période, 117 sont des Bruxellois. Trente d'entre eux disposent d'un contrat à durée déterminée et 154 ont signé un contrat à durée indéterminée. Enfin, sur les 552 personnes de plus de 25 ans engagées durant cette période, 358 habitent en Région bruxelloise.

Cette bruxellisation de la Stib va en s'accroissant constate le ministre en charge de la Mobilité. Voilà qui devrait faire plaisir à Benoît Cerexhe (CDH), en charge de l'Emploi...

M. L.



En 2005, 301 prostituées travaillant sur le trottoir bruxellois ont été contrôlées au cours de 23 opérations. 126 ont été directement rapatriées vers leur pays d'origine. 47 ont reçu un ordre de quitter le territoire. (PIRARD)

## Le Chaudron garde sa magie

■ Le quartier anderlechtois ne verra pas sortir de terre le fameux projet aux 2.500 logements

ANDERLECHT ▽ Plus de peur que de mal du côté de l'hôpital Erasme à Anderlecht. Le fameux projet privé de créer jusqu'à 2.500 logements sur les quelque 20 hectares situés à deux pas de l'hôpital restera dans les tiroirs.

Les autorités communales viennent d'adopter le fameux PPAS Chaudron (plan particulier d'affecta-

tion du sol) destiné à contrer le projet immobilier des promoteurs privés qui s'imaginaient déjà voir sortir de terre une tour de 18 étages dans ce quartier surnommé Chaudron, du nom de la rue qui traverse le site.

Il n'aura pas fallu longtemps aux autorités communales pour réagir à cet effet d'annonce, le bourgmestre Jacques Simonet (MR) et l'échevine en charge de l'Urbanisme, Anne-Marie Vanpevenage (MR), garderont ainsi la main mise sur le terrain de 20 hectares.

Avec ce PPAS, la commune d'Anderlecht pourrait ainsi contrôler les gabarits, les hauteurs et la densité du logement qui s'y construira. Pas moins de 81.000 euros viennent d'être débloqués par la commune

afin de charger un bureau d'étude de la rédaction de ce PPAS. Il devrait être prêt pour le mois de septembre prochain.

L'échevine de l'Urbanisme opte déjà pour un quartier mixte où logements sociaux, école communale, crèches et espaces verts se jouxteraient.

Du côté des habitants du quartier Neerpede, le soulagement est grand. Eux qui s'étaient inquiétés de voir un projet privé y pousser, voient aujourd'hui une sécurité en la création de ce PPAS. Lors du dernier conseil communal, nombreux sont repartis le sourire aux lèvres, contents d'avoir été soutenu par les autorités communales.

Nawal Bensalem